

Projet de motion

M 13

Pour la réalisation en urgence de nouvelles places de crèche

Le Conseil municipal de la Ville de Versoix,
vu l'article 29 de son règlement ;
considérant que :

- En 2018, la société Eco'Diagnostic a remis une étude à la Fondation pour la Petite Enfance qui démontrait la nécessité de créer rapidement 80 places de crèche et soulignait la vétusté des structures de Fleurimage dont la levée du permis d'exploitation pourrait augmenter de 60 places encore les besoins ;
- 40 places de crèche au total ont pu être ouvertes aux rentrées 2019 et 2020 ;
- La liste des enfants en attente d'une place de crèche n'a cependant pas été significativement réduite par l'extension de l'offre démontrant ainsi la pertinence des conclusions d'Eco'Diagnostic et l'urgence de la création de 40 nouvelles places
- Offrir des places de crèche permet aux parents qui travaillent ou désirent travailler de bénéficier d'une gestion stable de la garde de leurs enfants, en facilitant l'organisation vie privée-vie professionnelle ;
- Permettre aux parents de travailler, c'est leur permettre de se constituer une meilleure prévoyance et donc de les aider à se prémunir contre des retraites qui sont pour l'instant fragilisées. De plus, les revenus ainsi générés constitueront immanquablement un intérêt fiscal pour la commune ;
- L'étude d'Eco'Diagnostic présente d'ores et déjà des pistes concrètes pour la réalisation de ce projet ;

Le groupe Le Centre PDC (Le Centre) demande au CA un **plan d'action** qui détaillera la **création urgente de 40 places supplémentaires**, la **garantie du maintien des places existantes** et le **remplacement à moyen terme de celles mises en cause à Fleurimage**.